

La polémique sur le voile intégral et le débat sur l'identité nationale : une question géopolitique

Jérémy Robine¹

En 2004 et 2005, l'actualité avait été fortement marquée par une violente controverse quant au voile islamique et son interdiction, finalement adoptée, à l'école. Cet épisode avait mobilisé de nouveaux militants et radicalisé nombre des plus anciens, d'un côté comme de l'autre, participant ainsi au contexte de lourde tension qui avait permis l'explosion, fin 2005, des plus graves émeutes urbaines en France, après qu'une grenade des CRS avait visé une mosquée à Clichy-sous-Bois. Cet épisode des émeutes avait par contrecoup permis à Nicolas Sarkozy de mobiliser avec succès le thème de l'identité nationale dans la dernière phase de la campagne présidentielle². Puis, durant deux ans, l'ambiance a plutôt été à l'apaisement relatif, le gouvernement focalisant son action sur d'autres terrains, y compris au sein du tout nouveau ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, qui s'est concentré sur la lutte contre l'immigration clandestine et les expulsions, laissant de côté l'identité nationale. Or, depuis l'été 2009, l'actualité est à nouveau fortement centrée sur le voile islamique, intégral cette fois-ci, qui a fait son apparition récemment. Puis le nouveau ministre de l'Identité nationale, Éric Besson, a décidé de lancer un grand débat sur l'identité nationale. Cette fois-ci donc, et c'est inédit, les deux questions sont traitées de manière simultanée. Cela a d'importantes conséquences que cet article se propose d'étudier.

1. Docteur, Institut français de géopolitique, université Paris-VIII-Saint-Denis.

2. Voir, sur tous ces points, mon article dans *Hérodote*, n° 130, *Géographie, guerres et conflits*, La Découverte.

La polémique à propos du voile intégral et le débat simultané sur l'identité nationale ne font plus qu'un

La mission d'information sur le port du voile intégral sur le territoire national

Nicolas Sarkozy, qui s'était exprimé le 20 juin 2009 à Versailles, devant le Congrès, avait affirmé : « *La burqa ne sera pas la bienvenue sur le territoire de la République* », affirmant qu'elle ne constitue « *pas un problème religieux, [mais] de liberté et de dignité de la femme* ». Le 23 juin, l'Assemblée nationale a décidé la création d'une « mission d'information sur la pratique du port du voile intégral sur le territoire national », présidée par André Gérin, député PCF qui en est à l'origine. Son objectif :

Établir un état des lieux de la pratique du port du voile intégral en France en s'attachant à comprendre les origines de ce phénomène, son ampleur et son évolution. La mission d'information portera également son attention sur les conséquences concrètes dans la vie sociale de cette pratique du port du voile intégral, ainsi que son articulation avec les principes de la République française et, en particulier, celui de la liberté et de la dignité des femmes.

Député-maire de Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise, André Gérin avait annoncé le 17 juin le dépôt d'une résolution, signée par cinquante-huit députés (trois communistes, sept socialistes, quarante-trois UMP, deux Nouveau Centre et trois non-inscrits), demandant la création de cette mission, jugeant que dans certains territoires, « *on voit le problème augmenter de façon exponentielle depuis plusieurs années. Sur la voie publique, sur les marchés. Toutes les semaines, on a des remontées des services nous signalant qu'une femme a refusé de se dévoiler pour la photo sur sa carte d'identité, lors d'un mariage... [...] J'ai les mêmes échos de la région parisienne, de Lille et même de zones rurales.* »

Il indique également qu'une loi pourrait être votée à l'issue des travaux de la mission d'information. La polémique démarre très vite, autour non pas de la création d'une mission d'information, mais de la pertinence d'interdire la burqa et les autres formes de voile intégral, y compris dans l'espace public. Fadela Amara se prononce dès le lendemain pour l'interdiction : « *Il faut que le débat actuel débouche sur une loi qui protège les femmes. Je suis favorable à l'interdiction totale de la burqa dans notre pays.* » Éric Besson s'y oppose tout d'abord : « *la loi a déjà énoncé un certain nombre de règles du vivre-ensemble, elle dit qu'on ne peut pas porter le voile dans un certain nombre d'administrations, de services publics et à l'école. Un équilibre a été trouvé en France et il serait dangereux de le remettre en cause.* »

Le 19 juin, il est rejoint par nombre d'associations (notamment le Conseil français du culte musulman, le CFCM), et par la majorité des ténors de la gauche parlementaire (M. Aubry, L. Fabius, R. Badinter...). Mais le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Jean-François Copé, a déjà affirmé qu'il souhaitait arriver à une « *loi d'interdiction* », et s'en donner les moyens, grâce à une commission parallèle au sein du groupe UMP. Sans attendre le rapport de la mission, prévu en janvier, et conscient qu'il exprime le sentiment majoritaire à l'UMP, il a annoncé fin décembre son intention d'accélérer le mouvement et de déposer début janvier 2010 une proposition de loi en ce sens.

Rarement un sujet a si vite mobilisé l'ensemble de la classe politique et au-delà, et bien d'autres exemples pourraient être donnés pour étayer le constat que la polémique a d'emblée porté sur l'opportunité d'une loi d'interdiction, mais la place manque (voir l'éditorial du *Monde* du 27 juin 2009).

Le débat sur l'identité nationale

Ce grand débat a été déclenché par Éric Besson, qui l'a annoncé au Grand Jury RTL-*Le Figaro*-LCI le 25 octobre 2009 : « *J'ai envie de lancer un grand débat sur les valeurs de l'identité nationale, sur ce qu'est être français aujourd'hui.* » Immédiatement, les critiques ont été nombreuses, condamnant notamment la manœuvre électoraliste à l'approche d'élections régionales où la droite au pouvoir pourrait payer le prix d'une situation économique et sociale très dégradée, quasi unanimement qualifiée de grossière, y compris par les éditorialistes les plus à droite du *Figaro*, tel Yvan Rioufol qui appelle pourtant depuis de nombreuses années à défendre l'identité « chrétienne et européenne » de la France : « *la gauche ferait une erreur si elle devait s'abstenir de participer à la discussion, dont Ségolène Royal a parfaitement saisi l'utilité, au-delà de la grossière utilisation électoraliste qui ne trompe pas la majorité des Français interrogés par les sondages.* »

La gauche a bien entendu été la plus virulente contre l'initiative de l'ancien socialiste passé à l'UMP, y compris ceux qui sur le fond, comme Ségolène Royal, acceptent d'évoquer l'idée de nation. À droite, les voix ont été plus mitigées, certains tel Éric Raoult se félicitant, ce qui n'est guère surprenant, d'une « *bonne nouvelle pour notre pays* », tandis que les chiraquiens se sont montrés d'abord réservés, avant de se révéler plus critiques, tel François Baroin, qui a déclaré le 20 décembre 2009 estimer que « *le débat sur l'identité nationale ne peut que servir le FN* ». Pourtant, le parti d'extrême droite a lui aussi critiqué, dès le 26 octobre, l'initiative visant à séduire son électorat. Selon Jean-Marie Le Pen : « *pendant la campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy avait exalté le thème de l'identité nationale, pour prendre des voix au Front national. Une fois élu, il avait inventé un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale [...]. Or voici qu'il resurgit*

pendant la campagne des élections régionales. C'est une résurgence purement électoraliste.»

Le 22 décembre, dans une tribune au *Monde*, Marine Le Pen défend une position relativement inattendue, puisqu'elle met l'accent sur l'économie plutôt que sur l'immigration ou sur l'islam; elle explique en effet qu'« *affermir l'identité nationale, c'est enfin rassembler les Français. Pour cela, il convient de lutter contre les inégalités, qui sont avant tout économiques et sociales, notamment en redressant l'école* ».

Mais si l'extrême droite elle-même ne lie pas systématiquement la question de l'identité nationale à celle du voile intégral, et donc de l'islam, alors même que les deux débats sont désormais simultanés, la majorité au pouvoir, elle, le fait très explicitement. Éric Besson tout d'abord, en déclarant dès le 25 octobre que « la burqa est contraire aux valeurs de l'identité nationale »; Nicolas Sarkozy, ensuite, qui a publié une tribune dans *Le Monde*, après le vote suisse interdisant la construction de minarets en sus des quatre actuellement bâtis dans ce pays, qu'il a intitulé: « *L'identité nationale est un antidote au communautarisme* ». Nicolas Sarkozy, bien auparavant, avait déjà établi ce lien: durant la campagne de 2007, il avait mobilisé avec succès le thème de l'identité nationale, après les grandes émeutes de 2005, alors présentes à la mémoire de chaque citoyen. D'emblée, il avait dû ou voulu préciser le contenu de cette identité nationale et avait alors affirmé, dans son spot de campagne: « *je crois à l'identité nationale, la France n'est pas une race, la France n'est pas une ethnie, la France est une communauté de valeurs, c'est un idéal, c'est une idée. [...] La France vient de bien loin. [...] Les femmes, en France, sont libres, comme les hommes, libres de circuler, libres de se marier, libres de divorcer. Le droit à l'avortement, l'égalité entre les hommes et les femmes, ça fait partie aussi de notre identité.* »

Chacun comprend que le discours sur les femmes vise les musulmans, et *a fortiori* le voile intégral.

Précisons à ce stade que nous sommes de ceux qui considèrent que l'idée de nation – une grande idée géopolitique, chargée de valeurs, qui ne sont pas les mêmes selon les époques et opposent les tendances politiques – est très importante. L'idée de nation, quand on la pense menacée par exemple, joue bien souvent un rôle crucial dans les attitudes et stratégies géopolitiques, partout dans le monde. C'est également le cas en France, où, pour être bref, le sentiment d'une partie des citoyens que la nation s'affaiblit pose de nombreux problèmes. Nous faisons ainsi partie de ceux qui estiment urgent de trouver une meilleure cohésion nationale. Mais, pour autant, le concept, ou le slogan, d'identité nationale ne nous semble pas faire sens; ou, pire, semble signifier que l'on voudrait imposer un modèle idéal de Français, à l'aune duquel on jugerait ensuite la « francitude » de chaque citoyen.

Quel est le lien entre identité nationale et voile intégral ?

Cela étant, quels liens entretiennent les deux débats du voile intégral et de l'identité nationale ? Le fait est que ce dernier consiste en fait en un point presque unique, que nous avons désigné comme la « question nationale postcoloniale » en France. Il s'agit de savoir si l'on souhaite, et dans ce cas comment, faire en sorte que tous les Français, parmi lesquels 10 % viennent des anciennes colonies – notamment d'Algérie où conquête, régime colonial et décolonisation furent exceptionnellement violents –, partagent un sentiment de communauté d'histoire et de destin, alors que les inégalités sont criantes et s'incarnent jusque dans le territoire de la nation, ce que décrit la représentation des ghettos. Le débat sur l'identité nationale concerne ainsi quasi exclusivement les Français arabes et leur inclusion ou non dans la nation, ce que confirme un examen rapide des contributeurs à ce débat dans la presse, dont aucun n'est noir ni d'origine asiatique. Il s'agit donc de citoyens de culture musulmane dans leur quasi-totalité, et plus ou moins pratiquants pour nombre d'entre eux, comme l'a illustré une enquête régulièrement menée par l'Ifop et dont la dernière livraison date d'août 2009 : on y voit en effet que les personnes se déclarant « musulmans croyants et pratiquants » représentent un tiers de cette population (16 % des personnes nées dans une famille catholique se déclarent pratiquantes), 23 % vont à la mosquée chaque semaine ou presque, tandis que 5 % des catholiques vont à l'église au moins une fois par mois ; surtout, 70 % des personnes de culture musulmane disent avoir jeûné durant tout le ramadan, et 9 % durant quelques jours seulement, ce qui indique sans équivoque une prégnance incomparablement supérieure de la pratique religieuse, même s'il y a sûrement un certain taux de surdéclaration.

De ce fait, au regard de l'époque où les musulmans étaient très majoritairement des travailleurs immigrés, l'existence de ces Français se traduit par une plus grande visibilité de la religion dans une société où celle-ci avait tendance à moins se voir, depuis bien longtemps maintenant. Ces dernières années, les débats ont par exemple été nombreux à propos des mosquées et des carrés musulmans dans les cimetières. Cette situation peut déplaire à certains citoyens français, soit qu'ils soient tout simplement opposés à l'idée que ces enfants d'immigrés maghrébins fassent souche, soit qu'ils soient seulement inquiets à la perspective d'un rôle croissant de la religion dans la société à venir. Dans ce dernier cas, il ne s'agit pas de refuser que les Français d'origine maghrébine prennent leur place dans la nation, mais seulement de refuser de donner une place de choix dans l'identité nationale aux religions. Le problème pratique est qu'il s'agit là d'une position politique relativement complexe à exposer. D'autant plus que ceux qui refusent de voir les enfants d'immigrés faire souche ne se privent pas de feindre ne s'inquiéter que du « communautarisme »... discours plus « respectable », à l'inverse d'un autre

qui, s'opposant explicitement à la reconnaissance dans la nation des Français d'origine maghrébine, apparaîtrait comme raciste. Ainsi le débat sur l'identité nationale tend à absorber la question de l'islam.

Le débat portant sur le port du voile intégral peut donc être analysé comme une composante du débat sur l'identité nationale. En effet, le voile intégral porte un message de séparation, non seulement entre les sexes mais aussi vis-à-vis de la nation. De l'Égypte à l'Iran, nombre d'États musulmans ont constaté que le voile intégral, d'origine saoudienne, est devenu un symbole d'opposition aux pouvoirs en place. C'est ainsi un signe politique. Le voile intégral apparaît à chacun comme une barrière infranchissable. La teneur du message adressé à la nation ne va en réalité pas de soi, et il est probablement dommage que cet aspect du débat soit quasi inexistant. Deux interprétations sont possibles. La première est que le voile intégral est une manière de faire allégeance à autre chose que la nation française, la seconde, qu'il s'agit d'une contestation du modèle unitaire de la nation. Dans la première hypothèse, le voile intégral apparaît comme une manifestation de rupture avec la nation, qui concernerait donc un groupe extrêmement restreint de personnes mais sonnerait comme un signal à prendre très sérieusement en considération. Dans la seconde, il s'agirait non d'une rupture avec la nation mais de l'affirmation spectaculaire d'une revendication communautariste et multiculturaliste.

Cela a donc bien du sens de lier les deux questions actuellement débattues. Mais le voile intégral révèle également une opposition portant sur le statut des femmes, l'égalité des sexes et les identités de genre dans la société à venir. Cette dimension n'a rien à voir avec l'identité nationale, à moins de croire que les nationaux français seraient par nature égalitaires – ce qui est difficilement compatible avec l'effrayant niveau des violences faites aux femmes en France, ni avec les multiples inégalités, des salaires à la répartition des tâches ménagères – et qu'à l'inverse les Maghrébins seraient par nature inégalitaires – ce qui n'a pas plus de sens.

Dans le débat actuel on essaiera de distinguer différentes représentations, que l'on peut décrire sous la forme de « pôles » d'idées autour desquels des gens se rassemblent. Ces « pôles » mettent classiquement en opposition des citoyens qui voteraient par exemple plutôt à gauche, ou plutôt à droite, mais surtout, et c'est ce qui est nouveau, ces citoyens constatent qu'ils ont des adversaires sur ces questions au sein de ce qui devrait être leur « famille » politique. Non seulement cela crée une impression de grande confusion mais cela contribue surtout à radicaliser les positions des uns contre les autres et peut contribuer à creuser des fractures, notamment celle qui éloigne de la nation une partie de la population des ghettos.

HÉRODOTE

Cinq pôles dans un débat bien confus à propos du voile intégral et de l'identité nationale

Présentation des cinq « pôles » de positionnement vis-à-vis du débat en cours

Ce débat actuel est ainsi structuré, dans les médias, autour de quatre positions de fond, deux à deux opposées, qui sont autant de représentations : le conflit autour du statut des femmes oppose un pôle des « émancipateurs » au pôle « traditionnel ou islamiste », tandis que le conflit quant à l'inclusion pleine et entière des Français d'origine maghrébine dans la nation oppose le pôle « nationaliste ethnoculturel » au pôle « antiraciste ». Il s'agit donc *a priori* de deux controverses distinctes, et il est donc théoriquement possible d'adhérer à la combinaison de deux pôles, typiquement « émancipateur » et « antiraciste ». Mais la situation présente est caractérisée par la confusion des deux controverses, ce qui tend à radicaliser les positions de chacun(e). On constate par exemple que certaines personnes qui se sentent surtout à l'aise dans le pôle « antiraciste » ont de plus en plus de mal à défendre le combat féministe qu'elles interprètent comme une frange de l'islamophobie à cause des controverses sur le port du voile ; et, symétriquement, que des personnes adhérant au pôle « émancipateur » interprètent le combat antiraciste comme favorable à l'islamisme.

Un dernier pôle existe, composé de tous ceux qui se tiennent à l'écart des positions les plus radicales, un pôle médian, « barycentrique » qui pourrait devenir de moins en moins influent si le dialogue entre les tenants des autres « pôles » continuait à se dégrader. Pour comprendre comment se cristallisent les oppositions radicales il est utile de décrire ce que contient la représentation commune de chacun de ces pôles idéologiques. Bien entendu il s'agit d'une description simplifiée car les positions à l'intérieur de chacun ne sont pas homogènes. Mais il est important de comprendre que c'est sous cette forme que de nombreux citoyens voient les groupes idéologiques en jeu dans ces débats et que ces pôles peuvent, pour cette raison, devenir plus imperméables encore les uns aux autres.

Le pôle « émancipateur »

Il est composé de tous ceux qui estiment que le voile, et *a fortiori* le voile intégral, est un problème en soi, parce qu'il est effroyablement inégalitaire et renforce des identités de genre rigides. Il comprend des féministes, pour qui le voile intégral apparaît comme le symbole de l'oppression des femmes, et celles-là ne se soucient pas de savoir qui le porte, en termes d'origine. Au nom de principes et des luttes des femmes au XX^e siècle, elles s'opposent au port du voile intégral, même si elles ne sont pas forcément pour son interdiction. D'autres, à l'intérieur de ce pôle, axent plutôt leurs discours sur le problème de la mixité, ou encore sur la défense de la liberté sexuelle. En outre, ceux qui relèvent de ce pôle estiment bien

souvent que les femmes qui portent le voile intégral, et même le voile classique, sont contraintes de le faire, soit par une menace explicite, soit par l'emprise d'une aliénation.

Ce pôle rassemble donc tous ceux dont l'opposition au voile relève d'un choix de société, ce qui concerne l'avenir de la nation : celui de favoriser l'émancipation des individus, par la mixité ou en défendant le choix de ne pas porter le voile.

Le pôle « traditionaliste ou islamiste »

Il est composé de ceux qui sont favorables au voile, et éventuellement au voile intégral. Outre les femmes qui le portent, il y a bien entendu des hommes favorables au voile ou au voile intégral. Les unes et les autres promeuvent ou portent le voile soit au nom d'une pratique traditionnelle (du moins pour le voile classique), soit parce qu'elles adhèrent, à des degrés divers, à des mouvements idéologiques radicaux, notamment lorsqu'elles/ils défendent le voile intégral. Une défense en vertu de principes moraux qui relèvent d'un choix de société radicalement opposé à celui que représente le premier pôle. L'opposition de fond entre ces deux pôles se concentre sur le statut des femmes car c'en est l'aspect le plus visible, mais d'autres sujets sont tout aussi conflictuels, comme le droit d'être homosexuel(le).

Le pôle « nationaliste ethnoculturel »

Il est constitué de tous ceux qui s'opposent au voile et de surcroît au voile intégral car, au fond, ils refusent que l'islam s'implante et fasse souche en France. Feignant une dénonciation de l'islamisme, ils multiplient néanmoins dérapages et sous-entendus, car leur cible réelle, ce sont tous les Français d'origine maghrébine assimilés aux musulmans. Ceux-là évoquent l'interdiction des minarets votée par le peuple suisse comme la preuve d'un refus des peuples européens de voir les fondements chrétiens de la société européenne céder une partie de leur place à une autre tradition qu'ils estiment *essentiellement* étrangère. Ce pôle rassemble donc ceux qui adhèrent à une conception de l'identité de la nation française qui exclut les Maghrébins/musulmans, car centrée sur une histoire et une tradition qui ne sont pas les leurs, ce qui fonde leur opposition au voile.

Le pôle « antiraciste »

Ce pôle est constitué de ceux qui défendent l'égalité de citoyenneté des Français quelle que soit leur origine et estiment que l'égalité des citoyens, en régime laïque, leur donne le droit de pratiquer leur religion, y compris de manière visible et sans se cacher. Ils ne sont pas particulièrement favorables au voile ou au voile intégral, même s'ils défendent *parfois* le droit de choisir de le porter ; ils sont avant tout en lutte contre les discours racistes qui renvoient les Français d'origine maghrébine, leur culture et leur religion à une identité étrangère. Les

discriminations, les ghettos et les discours stigmatisants sur la délinquance leur semblent constituer un contexte structurant du débat. Les objectifs politiques de ce « groupe » sont très divers : certains sont des républicains très orthodoxes, quand d'autres prônent plutôt des concepts comme celui de diversité culturelle. Ce pôle rassemble donc tous ceux qui sont opposés au renvoi dans une identité étrangère des Français d'origine maghrébine ou musulmans, défendant une conception de l'identité nationale française cette fois-ci fondée sur l'idée d'égalité et non sur une histoire, ce qui les amène à défendre parfois le droit de porter le voile, mais le plus souvent à seulement s'opposer au projet de son interdiction par la loi qu'ils considèrent comme avant tout raciste.

Le pôle « barycentrique »

Ce pôle est plus complexe à définir que les autres car il regroupe à la fois des personnes très engagées dans le débat et d'autres qui l'observent de loin. Ses membres tentent délibérément ou spontanément une synthèse entre la liberté de chacun et la lutte contre ses excès ou détournements. Parfois, n'adhérant ni au point de vue féministe ni au point de vue traditionnel ou islamiste, ils estiment qu'un voile qui ne couvre pas le visage n'empêche en rien une interaction sociale normale, ce qui n'est pas le cas du voile intégral, lequel est en outre compris comme l'adhésion à des discours très radicaux, très minoritaires, et hostiles. N'adhérant ni au point de vue antiraciste ni au point de vue nationaliste-islamophobe, ils considèrent légitime la construction de mosquées sans voir en quoi la construction de minaret serait indispensable ou, à l'inverse, problématique. D'autres fois, ils adhèrent à la fois à certains des arguments des pôles « antiraciste » et « émancipateur ».

Précisons d'ailleurs que l'idée n'est pas de dire que quelqu'un qui est dans le pôle « émancipateur » ne peut pas aussi adhérer à certaines idées du pôle « antiraciste » ; les pôles ne décrivent pas l'ensemble complexe des convictions de chacun, mais visent seulement à indiquer ce qui est déterminant dans le positionnement de chaque citoyen, ce qu'il place au plus haut niveau de priorité. Ainsi, une personne peut être antiraciste, mais, dans la situation actuelle, considérer que la défense des acquis des luttes des femmes est plus important et relèvera alors du premier pôle, tandis qu'une autre, opposée au voile, qui enfonce selon elle l'idée de dignité de la personne humaine, peut considérer qu'il est plus important de stopper l'offensive raciste, et relèvera alors du pôle « antiraciste ».

Confusion entre deux controverses

Une fois ces pôles brièvement définis, il est relativement aisé de comprendre comment fonctionne la confusion entre le conflit autour du statut des femmes et

celui quant à l'inclusion pleine et entière des Français d'origine maghrébine dans la nation. Cette confusion, liée à la simultanéité du débat sur le port du voile et de celui sur l'identité nationale, et entretenue à dessein, aboutit à poser le débat sous la forme d'alternatives terriblement simplificatrices. Chacun lit le débat sous l'angle qui est le sien et cherche seulement à voir qui est avec ou contre soi. C'est-à-dire, par exemple, que les pôles « féministe » et « traditionnel ou islamiste » n'envisagent les positions des pôles « antiraciste » et « nationaliste ethnoculturel » qu'en fonction de la question du statut des femmes. Du point de vue du pôle « émancipateur », la position du pôle « antiraciste » peut apparaître à certains comme équivalente à celle du pôle « traditionnel ou islamiste » puisque les uns et les autres s'opposent à l'interdiction du voile intégral par la loi ; en revanche, la position « nationaliste ethnoculturelle », favorable à une telle interdiction, peut apparaître plus proche. Cela est d'autant plus vrai que nombre de ceux qui relèvent de ce pôle « nationaliste ethnoculturel » ont bien compris l'intérêt qu'ils avaient à reprendre à leur compte les arguments féministes.

Réciproquement, les deux pôles « antiraciste » et « nationaliste ethnoculturel » n'envisagent les positions des pôles « émancipateur » et « traditionnel ou islamiste » qu'au travers du problème de la place de l'islam et donc aussi des Français d'origine maghrébine dans la nation. Si l'on se place cette fois du point de vue du pôle « antiraciste », la position du pôle « féministe » peut sembler servir celle du pôle « nationaliste ethnoculturel », au point de les confondre ; en revanche, la position du pôle « traditionnel ou islamiste » peut sembler converger vers la reconnaissance de la place des Français maghrébins et souvent musulmans dans la nation.

Cette situation de confusion des deux débats risque de provoquer, on le voit, l'opposition du pôle « émancipateur » et du pôle « antiraciste », au plus grand profit des deux autres pôles « traditionnel ou islamiste » et « nationaliste ethnoculturel », tous deux conservateurs ou réactionnaires. C'est en cela que la confusion des questions du statut des femmes et de la place des Français d'origine maghrébine dans la nation aboutit à radicaliser les positions et à renforcer les extrêmes.

Alliances contre nature et radicalisation

Mettons-nous à la place des uns et des autres. Parmi ceux qui relèvent du pôle « antiraciste », la part augmente de ceux qui ont le sentiment que tout le débat sur l'identité nationale et sur le voile intégral ne vise qu'à désigner les Français d'origine maghrébine comme des étrangers et barbares, bref que l'on serait face à un discours raciste porté tant par le pôle « nationaliste ethnoculturel » que par le pôle « émancipateur ». Comme les premiers n'hésitent pas à utiliser les arguments des

HÉRODOTE

seconds, certains leaders de la droite découvrant très soudainement leurs vertus, la proportion croît de ceux qui considèrent que, finalement, le discours féministe tenu par les « émancipateurs » n'est rien d'autre qu'un masque, une supercherie... Cette représentation fait écho aux thèses des Indigènes de la République [Robine, 2008] qui affirment que toute la République est une escroquerie, des « droits de l'homme... blanc » aux valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité; elle peut enfin aussi se conjuguer aux discours qui mobilisent les conflits en Irak et en Afghanistan, autour du nucléaire iranien, ou bien entendu en Israël-Palestine, pour en déduire que tout, ici et là-bas, se résume à la haine des Occidentaux contre l'islam; enfin, elle peut aussi peut-être conduire à se rapprocher des positions du pôle « islamiste ». Ce qui est préoccupant, c'est que cette radicalisation touche aussi des militants, pourtant un peu expérimentés politiquement. Dans le pôle « antiraciste », la radicalisation est très sensible.

Cette radicalisation des antiracistes est d'ailleurs symétrique du côté du pôle « émancipateur ». Certains de ceux qui relèvent de ce pôle prennent des positions de plus en plus tranchées contre le voile intégral, contre le voile classique, parfois même contre toutes les manifestations d'une place croissante de l'islam; la situation de clivage actuelle amène petit à petit une fraction des membres de ce pôle à accorder quelque crédit à ceux qui estiment que les musulmans ne sont pas disposés à respecter les valeurs considérées comme cardinales de l'égalité des sexes et de la mixité. Au point d'en venir à confondre les musulmans avec les islamistes, à s'inquiéter du devenir de la laïcité en se demandant si, souhaitant une telle emprise religieuse sur la société, les musulmans respecteraient l'exclusion des religions des affaires politiques. À ce stade, ce raisonnement peut aussi amener à concevoir l'existence d'un fossé culturel indépassable ou d'une hostilité générale des musulmans envers la « civilisation occidentale » et ses valeurs, représentations portées par des discours expliquant que, partout dans le monde, il n'y a qu'une grande confrontation « civilisationnelle », ou qu'ici le problème est tout simplement la présence de ces enfants d'immigrés.

Comme dans le cas du pôle « antiraciste », le glissement vers la radicalité est progressif, et heureusement, d'un côté ou de l'autre, rares sont ceux qui vont au bout du processus. Le pôle « barycentrique » est également touché par ce phénomène: il perd des membres à mesure que certains se détachent pour choisir un camp, en raison d'une sensibilité plus forte aux arguments des uns ou des autres, et excédés d'avoir le sentiment d'être les seuls à tenir une position médiane, de compromis et constructive. Dans cette situation, tous les observateurs s'inquiètent de la radicalisation en cours. Les propos outrageants se multiplient, y compris à caractère raciste de la part de membres du gouvernement, relayés par la presse et déclenchant systématiquement une polémique éphémère. Les seuls à tirer parti de la situation sont les deux pôles radicaux et conservateurs qui recrutent des

Hérodote, n° 136, La Découverte, 1^{er} trimestre 2010.

sympathisants dans l'opinion, les pôles « traditionnel ou islamiste » et « nationaliste ethnoculturel ». Mais, au sein de ceux-ci, le partage des bénéfices n'est pas forcément si simple.

D'une part, le pôle « nationaliste ethnoculturel » a les moyens de mesurer les bénéfices qu'il tirera de tout cela aux élections prochaines, ce qui n'est pas le cas du pôle « traditionnel ou islamiste » ; d'autre part, au sein du premier, les ultimes bénéficiaires pourraient ne pas être ceux qui ont lancé l'opération. En effet, des voix de plus en plus nombreuses alertent sur le risque que le FN soit le seul gagnant de toute cette affaire, y compris à droite, François Baroin par exemple. Le 22 décembre 2009, Marine Le Pen, dans une tribune au journal *Le Monde*, a l'intelligence tactique de dénoncer un faux débat... tout en tentant d'apparaître comme la seule à lui donner une issue :

Agir en matière d'identité nationale, d'immigration et d'insécurité, cela signifie d'abord prendre les mesures d'urgence qui s'imposent. C'est prohiber les signes ostensibles de prosélytisme religieux, contraires à nos traditions et à la laïcité, tels que les mosquées cathédrales, et ne pas se contenter, par opportunisme, d'interdire la burqa la veille des élections régionales. C'est aussi définir un plan d'action pour restaurer l'ordre en France, et éviter, par exemple, que la prochaine Saint-Sylvestre ne soit une nouvelle nuit de feu. C'est évidemment stopper l'immigration de masse, et démanteler enfin les filières clandestines plutôt que de multiplier les régularisations. Il ne sera possible d'agir efficacement que lorsque l'on cessera de nier les aspirations du peuple français. Affirmer son respect de la volonté populaire ne suffit pas, il faut en donner la preuve, et arrêter sur ce sujet-là aussi de faire le contraire de ce qu'on dit. À cet égard, les responsables de l'UMP, dont plusieurs ministres, ne furent pas en reste pour fustiger le choix du peuple suisse. Rappelons que Nicolas Sarkozy a lui-même organisé le contournement du vote des Français sur la Constitution européenne en faisant discrètement adopter par le Parlement le traité de Lisbonne, sa copie conforme. Il s'agissait d'effacer une décision souveraine que les élites politiques et médiatiques n'ont jamais supportée. Le président semble d'ailleurs très mal à l'aise avec le principe même du référendum, lui qui supprima son caractère obligatoire concernant l'adhésion de nouveaux pays à l'Union européenne.

Cette hypothèse d'une remontée significative du Front national aurait de lourdes conséquences. Dans le cas d'un score important de l'extrême droite, il n'est pas certain que la droite républicaine tiendrait le choc, alors que nombre de ses représentants les plus médiatisés ont tenu récemment des propos « ressemblant comme deux gouttes d'eau aux propos qui étaient hier l'apanage du Front national », à en croire *Le Monde* [édito du 24.12.09]. Quelles seraient les conséquences du ralliement d'une frange significative de l'UMP au FN ? Sans en arriver là, un score élevé du FN serait à coup sûr interprété, dans bien des quartiers-ghettos et

par bien des Français d'origine maghrébine, comme la preuve que tout cela était bien une entreprise raciste.

Au regard de tout ce qui a été exposé, il semble que, si l'on souhaite préserver ou même renforcer la cohésion nationale – déjà problématique avant l'ouverture de ces deux débats sur l'identité nationale et sur le voile intégral, et d'autant plus affaiblie que ceux-ci produisent leurs effets délétères –, il convient de chercher une solution de réconciliation entre les pôles « antiraciste » et « émancipateur » (et de renforcer par là même le pôle « barycentrique »). Aucune solution positive ne surgira d'elle-même, et, à l'instar du journal *Le Monde* [édito du 24.12.09] qui se fait l'écho d'une préoccupation croissante dans les milieux politiques, l'on peut se demander comment sortir de la situation actuelle. Il y a fort à parier que le gouvernement, le président de la République et les ténors de la majorité parlementaire, le temps venu, se contenteront de tourner leurs phrases au passé : « Le débat a été utile » ; « Le peuple français voulait qu'on l'entende », etc., au moment où, focalisant toute l'attention, le Parlement votera une loi interdisant de se masquer le visage hors circonstance exceptionnelle, manière d'interdire le voile intégral sans l'assumer directement, puisque les autres fondements envisagés ont été unanimement disqualifiés par les éminents juristes auditionnés par la mission d'information sur le port du voile intégral. En effet, selon eux, la protection de la dignité de la personne humaine est un principe qui interdit de légiférer en la matière hormis pour prévoir la sanction contre celui qui attente à la dignité d'autrui, car chacun est seul juge de sa propre dignité. Il ne serait donc possible que de condamner celui ou celle qui contraint un tiers à porter le voile intégral, à condition de le prouver, ce qui est presque impossible lorsqu'une femme affirme l'avoir choisi, à moins de repérer des signes clairs d'emprise sectaire, ce qui n'est pas le cas actuellement. Pour ces juristes, la laïcité est, quant à elle, obligation de neutralité qui s'impose à l'État, et non aux citoyens, protégés en revanche par le principe de liberté de conscience et son corollaire de liberté religieuse. L'hypothèse d'interdire le voile sur le fondement de l'ordre public fait moins l'unanimité contre elle, néanmoins la majorité des juristes auditionnés estime que les citoyens n'ont pas à être identifiables par quiconque à tout moment, mais seulement à quelques occasions précises (contrôle de police, reconnaissance de la mère d'un enfant à la sortie de l'école...). Le maintien de l'ordre public ne peut justifier « une interdiction générale et absolue visant spécifiquement le voile intégral », analyse également Anne Levade, professeur de droit constitutionnel, d'où l'idée d'interdire d'avoir le visage caché. « Si l'ordre public nécessite de pouvoir reconnaître les identités, on ne peut pas imposer aux citoyens d'être en état de contrôle permanent », estime Denys de Béchillon, professeur de droit administratif, qui a précisé que les mesures d'ordre public doivent répondre à une double

condition de nécessité et de proportionnalité. « *Le port de la burqa est-il significatif d'une réelle menace sur la France ?* »

Mais cette hypothèse d'une focalisation du débat public sur la loi au moment de son examen parlementaire, doublée d'une « mise au passé » par le gouvernement du débat sur l'identité nationale, n'est aucunement satisfaisante. D'une part, les séquelles de la phase actuelle en termes de cohésion nationale seront très graves, du fait de la dégradation du débat par la radicalisation de chacun ; d'autre part, la tension au moment du vote de la loi sera propice à tous les débordements, des propos ouvertement racistes à des manifestations de femmes en voile intégral... L'urgence est donc de trouver une position de compromis entre les préoccupations prioritaires des pôles « émancipateur » et « antiraciste », c'est-à-dire précisément ce qu'a incarné Ni Putes Ni Soumises lors de sa première année d'existence. Il faut analyser les imbrications des inégalités raciales et sexuelles en France pour comprendre comment elles s'alimentent mutuellement et pourquoi il est impératif d'articuler la lutte pour la dignité et l'égalité des femmes et celle pour la reconnaissance pleine et entière des Français maghrébins dans la nation. Il faut, comme bien souvent, renoncer à tout préalable, car nul n'est prêt à laisser mettre au second plan sa préoccupation principale... et il faudra beaucoup de volonté pour réparer ce qui a déjà été brisé dans le lien national. Pour aider à cela, que dire, sinon qu'il faut aussi se faire confiance et se laisser le temps. Ne pas interdire le voile intégral par la voie législative dès aujourd'hui ne signifie pas l'accepter : le temps ne manquera pas pour marginaliser ceux qui le prônent et les priver de leur argument décisif que sont les ghettos. Le temps ne manquera pas non plus pour faire accepter que les Maghrébins et leur culture largement musulmane font désormais partie de la culture française, ni pour traiter ce qu'il reste de préjugés et de séquelles du passé colonial.